



TEMPS SYNDICAL ET CONTINUITÉ DE SERVICE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

DROIT

Réf. DR 022

Mise à jour le 27/05/2024

CONTEXTE

La liberté syndicale autorise les agents et les représentants syndicaux à cesser provisoirement leurs fonctions. L'exercice de cette liberté doit toutefois être conciliée avec l'obligation de continuité du service public. Cette formation fait le point sur la diversité des régimes d'exercice du mandat syndical dans l'hôpital et donne les clés pour en apprécier la portée et les limites traçant ainsi l'équilibre entre liberté syndicale et continuité du service public hospitalier.

OBJECTIFS

- Distinguer les différentes causes d'absence pour un motif syndical
- Reconnaître les différences de situation entre représentants syndicaux et agents
- Apprécier la légalité de la demande de congé pour motif syndical

PROGRAMME

I- Les absences syndicales des agents en activité (2h)

Le congé pour formation syndicale

La tenue des réunions syndicales : réunion mensuelle d'information, réunion statutaire ou d'information, réunion spéciale d'information

II- Les positions statutaires des représentants syndicaux (2h)

L'élection du délégué syndical en activité

Le détachement pour exercer un mandat syndical local

La mise à disposition pour exercer un mandat syndical national

III- Les absences syndicales des représentants syndicaux (3h)

Le crédit de temps syndical et la mutualisation des heures syndicales, compensation financière

Les autorisations spéciales d'absence : régimes des articles 13 à 15 du décret du 19 mars 1986, réunions et conseils concernés

La décharge de service : décharge totale, décharge partielle, mention dans le dossier

Les nécessités de service

La continuité du service

Le traitement indemnitaire des représentants syndicaux

La prise en compte des acquis professionnels

QCM d'évaluation des connaissances en début et fin de formation

- Durée : 1 jour (7heures)
- Horaires : 9h00 - 17h00
- Participants :

PUBLIC

- Attaché d'administraton hospitalière
- Personnel administratif
- Représentant du personnel
- cadres hospitaliers y compris techniques et administratifs
- Directeur des ressources humaines (DRH)

INTERVENANT

Maître de conférences à l'université - Avocat

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formations alternant apports théoriques et discussion pratique
- Evaluation individuelle de l'acquisition des connaissances (QCM)
- Remise d'un support de cours

PRÉREQUIS

- Aucun

CETTE FORMATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN INTRA À LA PÉRIODE QUE VOUS SOUHAITEZ. CONTACTEZ NOUS !

CONTACT
INSCRIPTION

Compétences Santé Développement
50 avenue du Dr.Aurientis, 13100 Aix-en-Provence
www.compétences-sd.fr

Tél : 04 42 16 99 46
formation@competences-sd.fr



TEMPS SYNDICAL ET CONTINUITÉ DE SERVICE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

DROIT

Réf. DR 022

Mise à jour le 27/05/2024

Informations à destination du participant

DÉBUT DE FORMATION

- Informations des conditions relatives au déroulement de la prestation de formation
- Signature du règlement intérieur de notre organisme
- Analyse du besoin : Recueil des attentes individuelles
- Identification des objectifs : Méthode de positionnement : Fiche d'auto-positionnement
- Programme détaillé de la formation
- Outils d'évaluation des connaissances : QCM-QUIZ d'évaluation des connaissances à l'entrée de la formation

FIN DE FORMATION

- QCM-QUIZ d'évaluation des connaissances à la fin de la formation
- Processus d'évaluation des objectifs de la formation
- Evaluation à chaud : enquête satisfaction formation/formateur/organisme de formation
- Remise d'un support de cours reprenant l'intégralité de la formation
- Remise d'une attestation de fin de formation-attestation d'assiduité
- Information de l'envoi par mail de l'évaluation à froid (j+1 mois)

■ Durée : 1 jour (7heures) ■ Horaires : 9h00 - 17h00 ■ Participants :

CETTE FORMATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN INTRA À LA PÉRIODE QUE VOUS SOUHAITEZ. CONTACTEZ NOUS!

CONTACT
INSCRIPTION

Compétences Santé Développement
50 avenue du Dr.Aurientis, 13100 Aix-en-Provence
www.compétences-sd.fr

Tél : 04 42 16 99 46
formation@competences-sd.fr